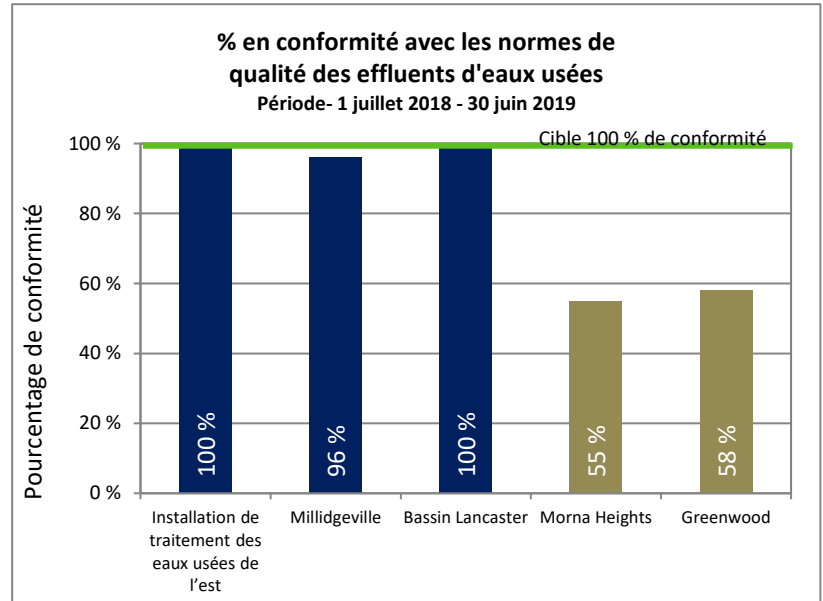


Conformité de l'effluent d'eaux usées

Mesure : Pourcentage des échantillons de l'effluent d'eaux usées qui répondent à la demande biochimique en oxygène de la partie carbonée de cinq jours et aux limites approuvées pour les matières solides en suspension au cours de la période de déclaration établie par le ministère de l'Environnement et par la municipalité dans les approbations d'exploitation accordées à la Ville de Saint John pour chacune des installations de traitement des eaux usées

Cible : Conformité à 100 % avec les limites d'exploitation basées sur les exigences relatives aux échantillons établies par le ministère de l'Environnement et la municipalité pour les Gouvernements locaux pour la demande biochimique en oxygène de la partie carbonée de cinq jours et les matières solides en suspension

Résultats : < 100 % dans les plus petites installations



Mis à jour chaque trimestre – Prochaine mise à jour en Octobre 2019



Besoin d'améliorations